

# Observatoire de la mobilité

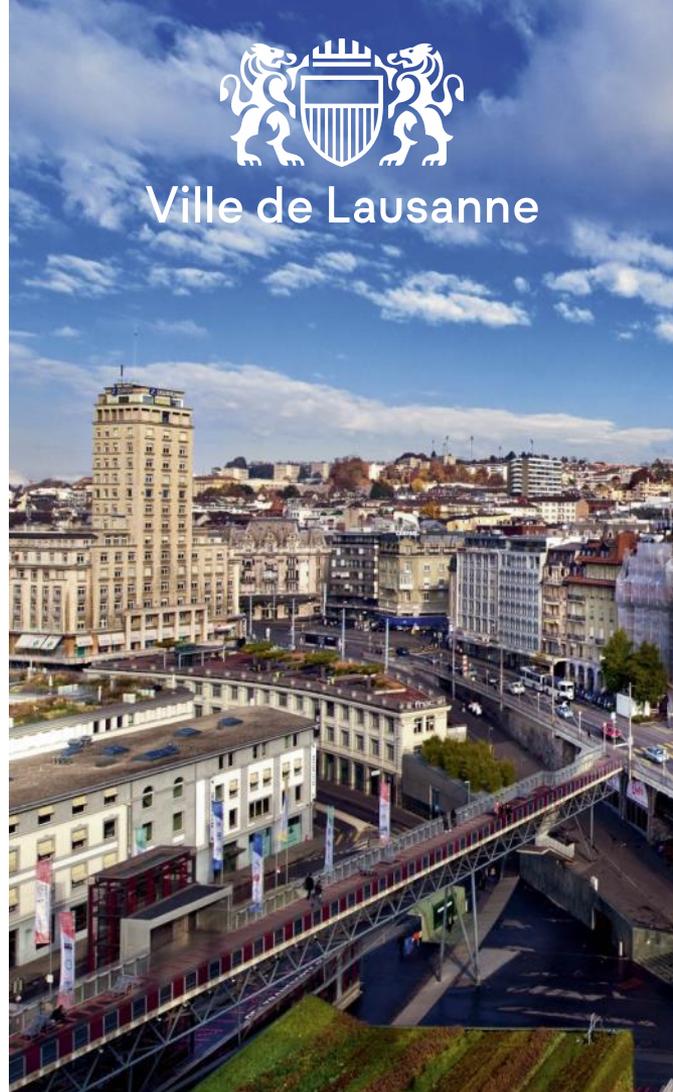
Edition 2021

15 avril 2021

Florence Germond



Ville de Lausanne



1. Objectifs de la Municipalité
2. Données générales
3. Evolution du trafic
4. Modérer le trafic
5. Sécuriser et développer la mobilité active
6. Impacts de la pandémie
7. Préparer demain

1

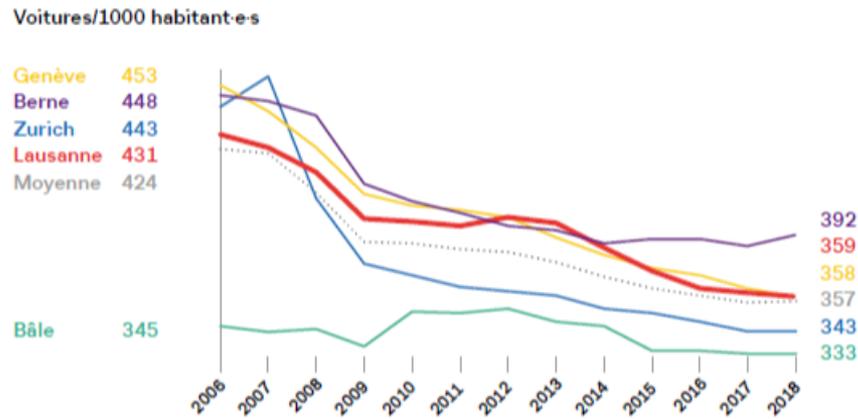
# Objectifs de la Municipalité

- Rendre l'espace public plus accessible, plus convivial et plus apaisé
- Faire de l'espace public un bien commun
- Développer la mobilité active (piéton et vélo) et les transports publics
- Penser l'espace public pour celles et ceux qui le vivent plutôt que pour celles et ceux qui le traversent
- Préserver la santé

2

## Données générales

- Taux de motorisation en baisse 359 voitures pour 1000 habitant.e.s (-11 points entre 2015 et 2018)



- 46% des ménages lausannois n'ont pas de voiture (21% à l'échelle cantonale)
- 49'931 voitures de tourisme dont 26% de 4x4 (en dessous de 50'000 pour la première fois depuis 1996)

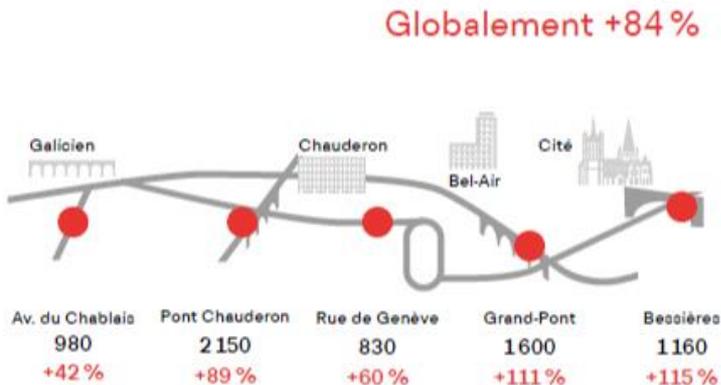
3

## Evolution du trafic

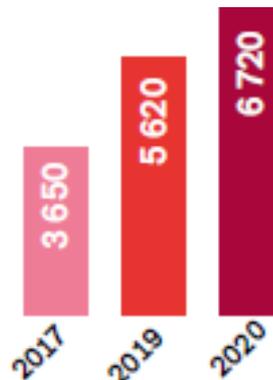
- Evolution du trafic cycliste

+ 84% entre 2017 et 2020

+ 20% entre 2019 et 2020



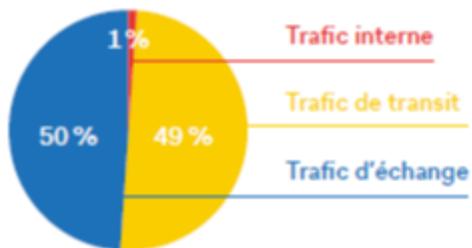
*Extrapolation sur 24 heures de comptages réalisés un mardi ou un jeudi du mois de juin ou septembre, de 14h30 à 20h30.*



- Evolution du trafic automobile journalier moyen : - 2.4% entre 2014 et 2017
- Types de déplacements automobiles

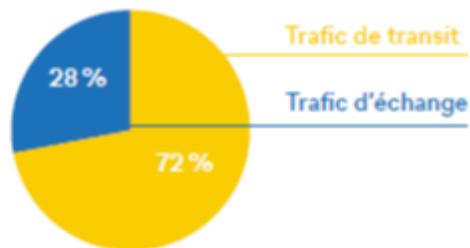
Centre-ville:

174 000 déplacements-véhicules/jour



Axe Terreaux-Grand-Pont:

1090 déplacements-véhicules  
à l'heure de pointe du soir



- Fréquentation des tl et du LEB: + 8.3% entre 2016 et 2019

➔ **Objectifs : diminuer drastiquement le trafic de transit en faveur de la mobilité active et augmenter la fréquentation des transports publics**

4

Modérer le trafic

- 20 nouvelles zones modérées en 2020

- ✓ 12 nouvelles zones 30
- ✓ 8 nouvelles zones de rencontre

5 km de voiries nouvelles en 2020

11 km de voiries nouvelles depuis 2016

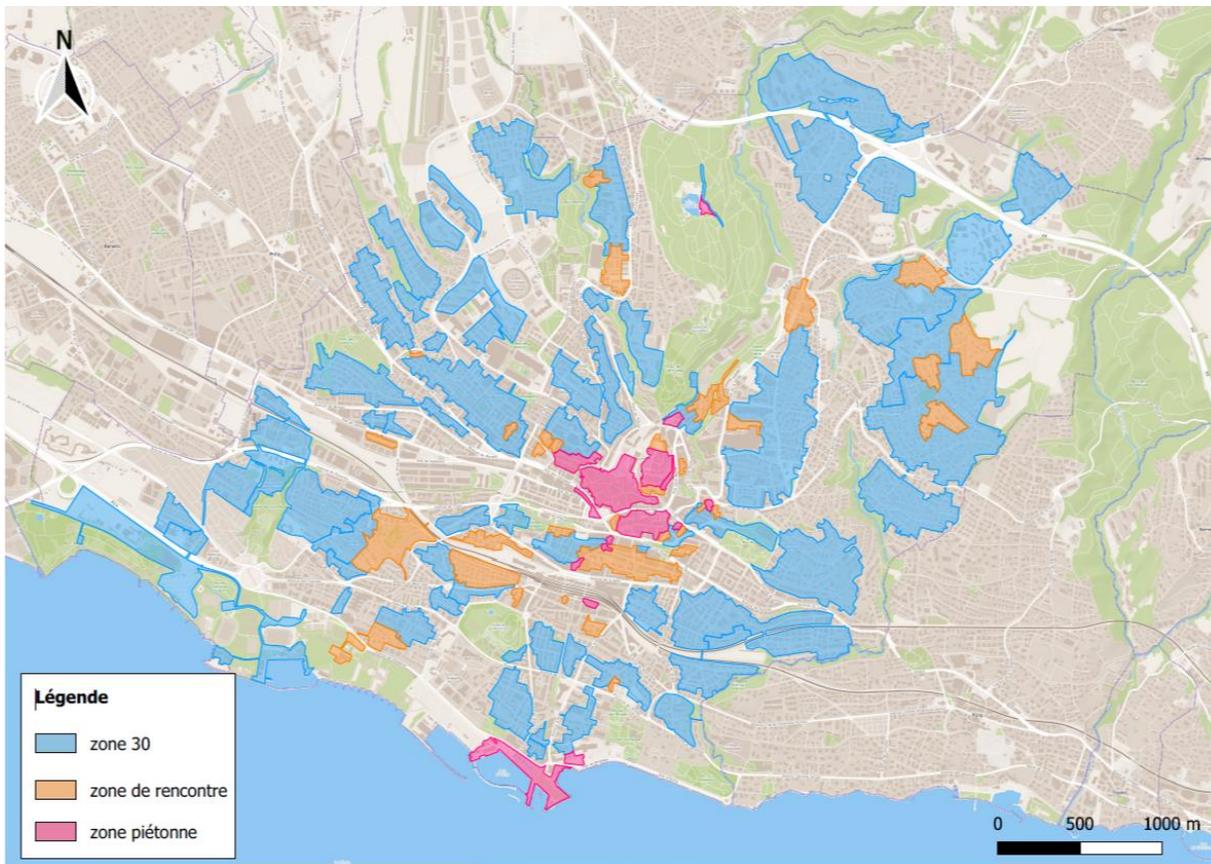
13 km entre 2010 et 2016

- création d'une zone piétonne (Cité)
- 14 transformations de zones 30 en zones de rencontre

62% des voiries hors axes principaux sont désormais modérées, soit 86 km sur 138.

**➔ Objectif : modérer le trafic sur toutes les voiries hors axes principaux**

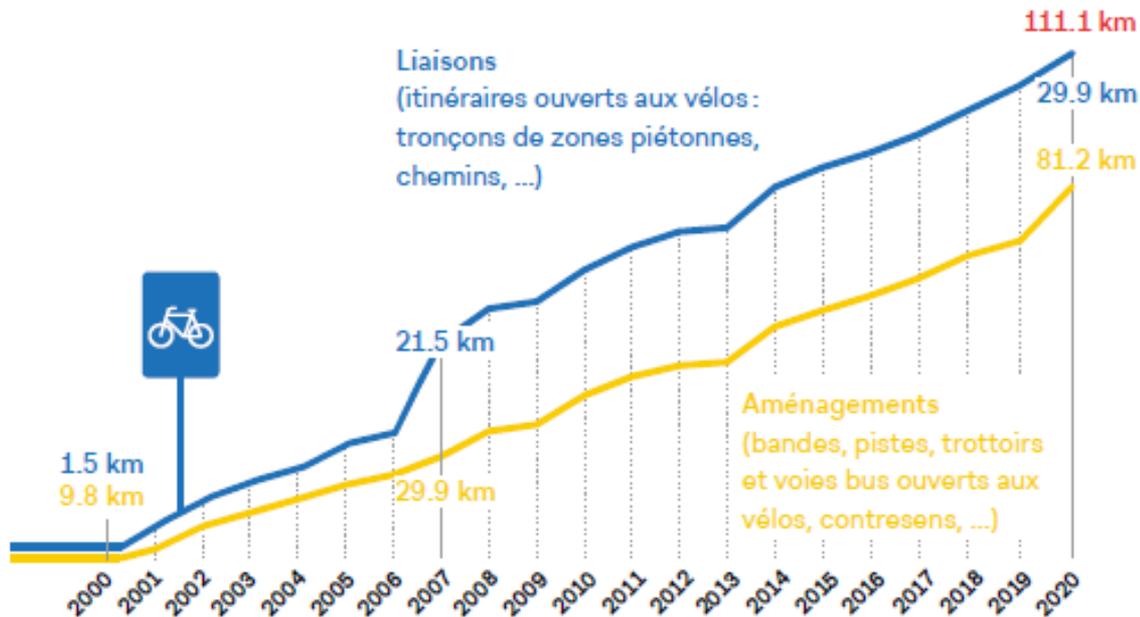




5

Sécuriser et développer la  
mobilité active

- 10.5 km d'aménagements cyclables (111.1 km au total)

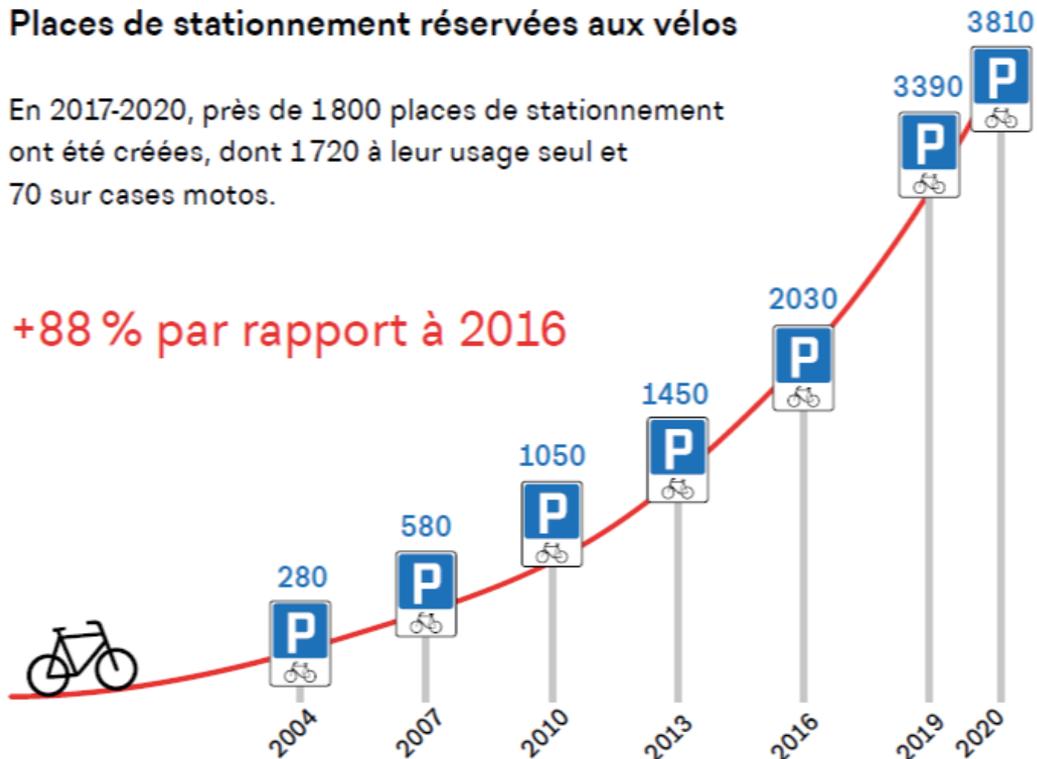


- 420 nouvelles places de stationnement vélo

### Places de stationnement réservées aux vélos

En 2017-2020, près de 1800 places de stationnement ont été créées, dont 1720 à leur usage seul et 70 sur cases motos.

+88 % par rapport à 2016



## Mobilité piétonne

- 15 mesures de sécurisation du chemin de l'école
- 67 mesures de sécurisation des passages piétons
- 20 mesures d'accessibilité (bandes podotactiles, abaissement trottoirs, mains-courantes, etc.)
- 127 nouvelles assises
- 78 passages piétons avec annonce automatique

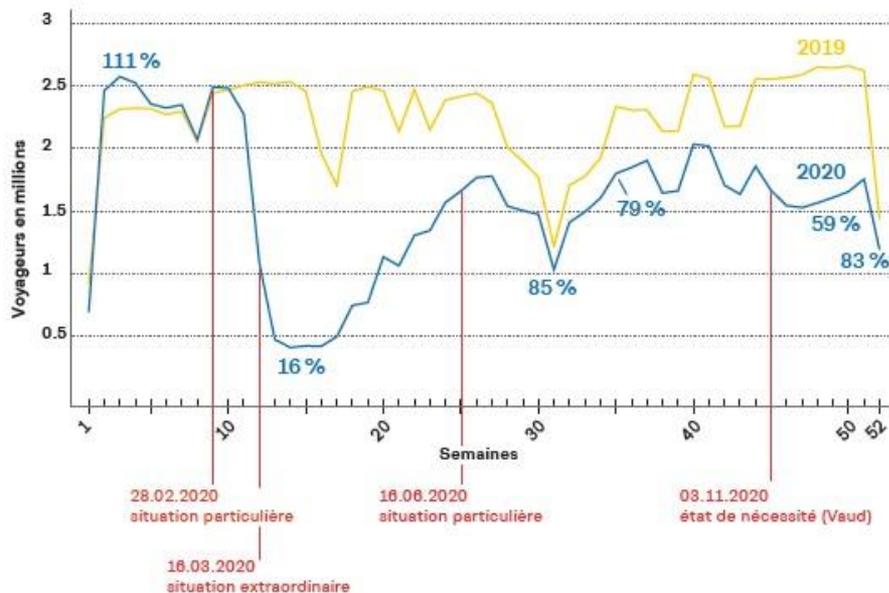
**➔ Objectif : sécuriser et développer la mobilité active**

6

## Impacts de la pandémie

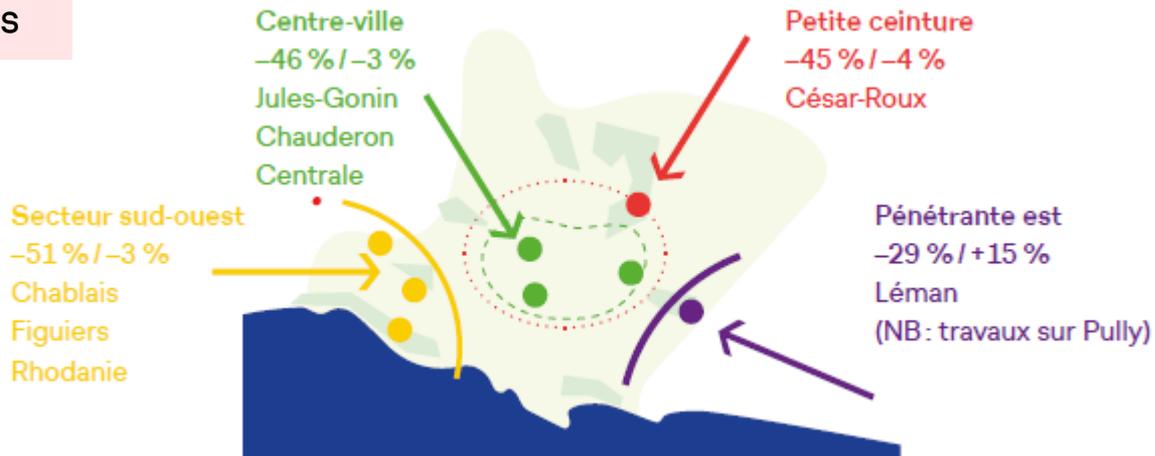
Sur les transports publics, variation 2019-2020

Fréquentation par semaines



➔ Eviter le report sur le transport individuel motorisé: création de 7.5 km (sur les 10.5 km au total) d'aménagements cyclables

Sur les transports individuels motorisés



Variation avril 2019 - avril 2020 / variation septembre 2019 - septembre 2020.

En général sur l'année, le volume de circulation a baissé de l'ordre de 5 à 18%.

7

Préparer demain

---

## Augmenter la part modale de la mobilité active

- Réaliser un axe cyclable sécurisé et confortable depuis chaque point cardinal vers le centre-ville
- Relier les quartiers les plus denses et les communes environnantes avec le centre-ville
- Généraliser la piétonisation du centre-ville (ex: rue Centrale)
- Poursuivre et accélérer le développement des zones modérées
- Réduire la distance à parcourir à pied (ex: ascenseurs, liaison entre la gare et le Flon)
- Sécuriser les parvis et chemins des écoles
- Augmenter le stationnement vélo public

---

## Augmenter la part modale des transports publics

- Développer l'offre (mise en souterrain du LEB, prolongement des lignes de bus, tram, BHNS, m3)
- Améliorer la desserte des territoires forains et éloignés et des zones de loisirs
- Développer des arrêts et des interfaces attractives et efficaces, facilitant la complémentarité des modes durables (ex: Chauderon, Riponne-Tunnel et la place Saint François)
- Améliorer l'empreinte énergétique des transports publics (transformation de la flotte urbaine tl en 100% électrique).

---

## Diminuer la part modale des transports individuels motorisés

- Diminuer la capacité routière pour les transports individuels motorisés
- Adapter le schéma de circulation de la ville en supprimant les possibilités de transit à travers la ville
- Diminuer la surface dédiée au stationnement des transports individuels motorisés et réaffecter les espaces libérés aux projets augmentant la qualité de vie

---

## Réduire le nombre de déplacements et les distances parcourues

- Favoriser ou créer des centralités de quartier avec une forte mixité d'usages
- Raccourcir les déplacements liés aux loisirs et au tourisme en recréant et soutenant le développement en ville et à proximité d'espaces de loisirs culturels, sportifs, gastronomiques et dans la nature (par exemple le parc naturel péri-urbain du Jorat).
- Encourager les possibilités de loisirs au bord du lac (mise en valeur des rives) tout en y améliorant l'accessibilité multimodale et l'accès direct au lac
- Améliorer l'accessibilité aux espaces de loisirs existants pour les modes actifs
- Faire de l'espace public un lieu de loisirs et de rencontres à part entière (espaces publics ludiques, rues piétonnes, création de nouveaux parcs & squares).

Faire de l'Observatoire de la mobilité un outil de suivi des objectifs liés à la mobilité du plan climat

➔ **Objectifs d'ici 2030 :**

- x 7 des km parcourus à vélo
- + 20% des km parcourus à pied
- + 50% des km parcourus en transports publics
- 0 véhicule thermique

